

COMPTE RENDU DE REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL - DU 02 OCTOBRE 2003  
Date d'évènement : 02/10/2003

DEPARTEMENT DES DEUX-SEVRES

COMMUNE DE FORS

Compte rendu des délibérations du conseil municipal du 02 octobre 2003

Séance du 02 octobre 2003 Nombre de membres en exercice : 14  
Date de la convocation 24 septembre 2003 Nombre de votants : 13  
Date d'affichage 6 octobre 2003 Nombre de procurations :

L'an deux mille trois, le deux septembre à 20 h 45, le conseil municipal de cette commune dûment convoqué le 21 août, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel BRAULT, Maire,

Présents : BRAULT Michel, BARBOT James, POUGNARD Dominique, BOUCHAUD Guy, BEAUMONT Philippe, GUIOCHON Rémy, FORT Alain, SABOURIN Hervé, BOUCHENY Patrick, BASTIEN Claire, TROUVÉ Yannick, ANTOINE Sylvain, TESSIER Raymond,

Absents et excusés : DELGUTTE Stéphanie Secrétaire de Séance : ANTOINE Sylvain

POINT SUR LE DOSSIER DU RESTAURANT SCOLAIRE ET SALLES ASSOCIATIVES

Monsieur CHAILLOU, architecte et maître d'œuvre du projet, présente et fait le point sur l'avancement du dossier :

Le permis de construire devrait être délivré très prochainement. Un appel d'offres ouvert sera lancé. L'avis d'appel public à la concurrence a été rédigé et sera adressé aux journaux suivants : NR, CO et B.O.A.M.P. La date limite de remise des offres est fixée au lundi 10 novembre.

FINANCEMENT DU BIEN IMMOBILIER SIS 19-21 rue de la Mairie, " Maison Desrues "

La municipalité a décidé d'acheter le bien immobilier appartenant à Mme DESRUES en ayant recours à l'emprunt. Des offres ont été demandées au Crédit Agricole, au Crédit Mutuel et à la Caisse d'Epargne sur une base de 55 000 €. L'offre du Crédit Agricole est retenue.

BULLETIN MUNICIPAL 2004

Comme l'année passée le bulletin municipal 2004 sera édité par l'imprimerie des Maisons pour Tous de Niort, à un coût de 2180,13 € TTC pour 800 exemplaires

## CONTRAT D'ASSURANCE GROUPE DES RISQUES STATUTAIRES

La commune renouvelle son contrat d'assurance groupe pour les risques statutaires auprès de la compagnie SOFCAP-DEXIA

## SIEDS – ELARGISSEMENT DES COMPETENCES FACULTATIVES

Le conseil municipal accepte l'extension des compétences facultatives du SIEDS à celles de l'assainissement non collectif et de l'assainissement collectif.

## CREATION D'UNE REGIE DE RECETTES POUR LA LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE

Création d'une régie de recettes pour la location de la salle polyvalente qui concerne l'encaissement des recettes de location et de caution

## VERSEMENT D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A LA S.E.P. DE FORS DE 240,00 €

Le conseil municipal accepte de participer au financement d'une nouvelle activité " l'éveil musical " et de verser à la SEP une somme de 240 € destinée à l'achat de tickets de garderie.